

«LE PATRIMOINE DE MON LYCEE »

OBJECTIFS

Mieux connaître son lieu de vie et d'apprentissage et en comprendre son histoire et son patrimoine. S'initier à la recherche archivistique, et à la recherche documentaire en s'appuyant sur des dossiers d'inventaire.

Concevoir des outils pour communiquer et restituer le travail sur le projet.

Eduquer le regard des élèves à la lecture patrimoniale et architecturale des lieux.

DOMAINES CONCERNES

Patrimoine, mémoires, architecture, expression artistique.

STRUCTURE(S) PARTENAIRE(S)

Région Bretagne, service de l'inventaire.

PUBLIC

Lycées généraux, technologiques et professionnels publics, lycées agricoles publics, lycées maritimes.

PARTICIPANTS

L'équipe pédagogique

INTERVENANTS

Thierry Goyet, en charge du dossier d'inventaire sur les lycées bretons à la région Bretagne.

Hélène Lecouvey-Guérin, conseillère DAAC, « patrimoine, mémoires et cultures régionales », académie de Rennes.

CONTENU DU PROJET / PILIERS EAC

- **Descriptif**

Les élèves vont découvrir leur lieu de vie et d'apprentissage qu'est leur lycée. Ils pourront s'initier à la recherche aux archives départementales et municipales, ils iront à la rencontre des témoins du passé de leur établissement, des architectes ayant participé à la construction ou à la rénovation de leur lycée ainsi que les artistes du 1% artistique. Sur une ou deux années, ils pourront réfléchir et travailler à un temps de restitution en mai/juin sous la forme de leur choix. Un temps de communication pourra, également, être réfléchi pour la semaine précédant le week-end des Journées Européennes du Patrimoine intervenant le troisième WE de septembre.

Les établissements sélectionnés pourront bénéficier de la venue de Thierry Goyet qui organisera une conférence sur l'histoire du lycée, ouverte à tous et aux élèves.

Les établissements s'engagent à communiquer sur l'avancement de leur projet par des points d'étape.

- **Appui sur les 3 piliers**

Voici un « barème » pour visualiser comment chaque action s'inscrit proportionnellement dans les trois piliers de l'EAC : connaître, rencontrer, pratiquer. C'est une estimation du projet tel qu'il est présenté dans le texte de cadrage. Là encore nous savons que chaque enseignant, chaque classe modifie à son gré certains aspects du projet en fonction du temps qui lui est consacré modifiant la répartition entre les trois piliers.

	Connaitre
	Rencontrer
	Pratiquer

Compléter ce tableau en estimant respectivement les 3 piliers

Le patrimoine de mon lycée									
----------------------------	---	---	--	---	---	---	---	---	---

Rencontrer

- Rencontre avec des professionnels des archives et de l'inventaire,
- Rencontre avec les acteurs de l'aménagement,
- Rencontre avec les architectes et les artistes encore vivants,
- Rencontre avec les témoins du passé de l'établissement.

Connaître

- Connaître l'histoire de son établissement,
- Connaître les acteurs de cette histoire,
- Connaître les professions du patrimoine,
- S'initier aux démarches de la recherche,
- S'interroger sur la notion de Patrimoine et du bien commun.

Pratiquer

- Possibilité d'accueillir un artiste en résidence,
- Concevoir des outils de communication pour médiatiser les travaux des élèves,
- Les formes de restitution peuvent être nombreuses et diverses (visite guidée, exposition, création artistique, « oralisation », théâtre, danse, production d'un livret) et porter sur un aspect spécifique laissé au choix de l'équipe et de ses élèves.

LES ETAPES

Candidatures du 15 juin au 20 septembre 2023 via ADAGE

À titre indicatif

Possibilité de mener le projet sur 2 années.

Temps 1 :

- S'appuyer sur les dossiers d'inventaire mis en ligne sur le site, <https://patrimoine.bzh/gertrude-diffusion/dossier>
- Organiser une visite aux archives départementales et/ou municipales.
- S'appropriier le patrimoine, par observation, et par croisement des connaissances que les élèves ont sur le sujet.
- Concevoir le temps de restitution, ainsi que sa forme.

Temps 2 :

- Intervention de Thierry Goyet, en charge de l'inventaire, dans les établissements.
- Intervention de témoins, d'artistes, de professionnels.

Temps 3 :

- Une restitution du projet en mai/juin à la convenance des établissements, sous la forme de leur choix, ouvert si possible à un public élargi.
- Chaque établissement peut établir son propre calendrier et selon ses propres temps forts et ses contraintes.
- Idéalement, une restitution en septembre qui suit l'année du projet, la semaine précédant les Journées européennes du patrimoine (troisième WE de septembre).

LE FINANCEMENT

Part prise en charge par pass Culture : selon les partenaires sélectionnés pour le projet.

À la charge de l'école / l'établissement : sur la part KARTA dédiée aux lycées.

Part prise en charge par la DRAC : en cas de résidence d'artistes, appel à projet de la DRAC Bretagne.

Noms et contacts des professeurs relais :

Emmanuel Laot, professeur-relais, archives départementales des Côtes d'Armor

Emmanuel.laot@ac-rennes.fr

Nicolas Corre, professeur-relais, archives départementales d'Ille-et-Vilaine.

Nicolas.corre@ac-rennes.fr

Anne-Laure Abiliou, professeure-relais, archives départementales du Finistère

Anne-laure.abiliou@ac-rennes.fr

Hélène Lecouvey-Guérin, conseillère « patrimoine et mémoires, cultures régionales »

Helene.lecouvey-guerin@ac-rennes.fr